

Détails de certaines émissions de dette obligataire et de certains prêts consentis par les banques étrangères, 2015

Confidentiel une fois rempli

Veuillez en faire une copie pour vos dossiers

If you prefer this questionnaire in English, please check

Sans frais : 1-800-565-1685

Télécopieur : 1-888-883-7999

Courriel : bdp.enquetes@statcan.gc.ca

En cas d'erreur(s), prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Directives

Autorité :	Ces renseignements sont recueillis en vertu de la <i>Loi sur la statistique</i> , Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.						
But :	Obtenir des renseignements sur la dette obligataire et les prêts consentis par les banques à l'étranger à des niveaux variés de gouvernements et de leurs entreprises. Les données recueillies servent à la préparation des états de la balance des paiements internationaux et du bilan des investissements internationaux du Canada. De tels états aident le gouvernement du Canada à établir les politiques monétaires et celles de taux de change. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.						
Divulguation des renseignements transmis par télécopieur ou courriel :	Si vous nous transmettez le questionnaire par télécopieur ou par courrier électronique, Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la <i>Loi sur la statistique</i> .						
Confidentialité :	La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.						
Accord sur la communication de renseignement :	Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu une entente de partage de données avec la Banque du Canada en vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur la statistique</i> , afin de partager les réponses de cette enquête. La Banque du Canada est tenue de garder ces renseignements confidentiels et de les utiliser seulement à des fins statistiques. En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos données avec la Banque du Canada en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli.						
Couplages d'enregistrements :	Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.						
Période observée :	Veillez déclarer vos engagements au 31 décembre 2015. Si ce n'est pas possible, veuillez indiquer la fin de période de l'année d'exercice la plus proche : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Jour</td><td>Mois</td><td>Année</td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>	Jour	Mois	Année			
Jour	Mois	Année					
Retour de ce questionnaire :	Le présent questionnaire doit être retourné dûment rempli dans les quatre semaines suivant sa réception à : Statistique Canada, 150 promenade Tunney's Pasture, Centre de distribution SC-0505, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements, vous pouvez téléphoner sans frais au 1-800-565-1685 . Par télécopieur : 1-888-883-7999 ou par courriel : bdp.enquetes@statcan.gc.ca .						
Contenu :	Le questionnaire comporte deux grandes parties : A) la dette obligataire à l'étranger et B) les emprunts obtenus des banques étrangères et autres prêts de l'étranger.						
Partie A Dette obligataire (certaines émissions) :	Veillez inscrire à la partie A la liste des émissions en circulation réputées être détenues en partie ou en totalité par des non-résidents. Dans les colonnes 6 à 14, veuillez donner tous les renseignements en milliers d'unités de la devise d'émission. Inscrivez sous les colonnes 6 et 8 la totalité de l'émission, c'est-à-dire la partie qui n'a pas été remboursée aux dates indiquées. Aux colonnes 7 et 9, veuillez déclarer pour chaque émission la partie des colonnes 6 et 8 que vous conservez dans un fonds d'amortissement ou dans un autre compte de réserve. Veuillez donner, à la colonne 13, la valeur globale des remboursements de chaque émission (y compris les émissions qui sont considérées comme remboursées dans votre comptabilité interne) au cours de l'année. Ces émissions peuvent provenir des fonds d'amortissement et des autres comptes de réserve reportés de l'année précédente, ainsi que des acquisitions faites pendant l'année courante (qui paraissent également aux colonnes 10, 11 et 12).						
Partie B Emprunts de banques et autres prêts de l'étranger :	Veillez inscrire à la partie B les emprunts des banques étrangères et autres institutions étrangères qui ne sont pas inscrits à la partie A.						

Merci

Date	Téléphone : Télécopieur : Courriel :	Nom et titre du responsable	Signature
------	--	-----------------------------	-----------

